

SUR LE FRONT DE LA SOMME

L'Ennemi essaie en vain de reprendre le Terrain perdu

Heureuses Actions de Détail des Troupes anglaises

Paris, 15 octobre. — Dans la soirée de samedi et au cours de la nuit suivante, les Allemands ont violemment réagi pour essayer de nous reprendre les positions perdues dans l'après-midi à l'est de Belloy-en-Santerre et au nord-est d'Ablaincourt.

Ils se sont livrés à une contre-attaque d'un grand style, s'élançant plusieurs fois à l'assaut, précédés de bombardements très violents.

Les premiers assauts furent arrêtés net par les tirs de barrage précis de nos 75; et l'ennemi, avant même d'avoir pu atteindre nos lignes, reflua en désordre vers ses tranchées de départ.

Mais, par la suite, il redoubla d'acharnement, et, au prix de lourds sacrifices, quelques vagues d'assaut réussirent à aborder nos nouvelles positions.

Toutefois, après un sanglant corps à corps, notre infanterie les en rejeta bientôt, et quand, à l'aube, l'action cessa, nous demeurions maîtres de la totalité du terrain conquis quelques heures plus tôt.

Le nombre des prisonniers capturés dans ce secteur était porté de 800 à 1.100.

Quant aux Allemands épuisés, ils ne renouvelèrent plus leurs tentatives de la journée.

leurs efforts les plus acharnés échouent, tant dans la défense que dans l'attaque, devant la maîtrise de nos chefs et la vaillance de nos soldats.

Ainsi s'affirment, une fois de plus, la supériorité incontestable de nos armes, de toutes nos armes : infanterie, artillerie, aviation.

Elles agissent en liaison étroite et se prêtent une aide mutuelle qui rend extrêmement redoutable leurs efforts combinés.

Les fantassins font preuve d'un mordant inlassable dans l'assaut, les artilleurs continuent sans arrêt ni défaillance leur œuvre de préparation indispensable qui consiste à niveler les tranchées et à contrebalancer les batteries ennemies.

Enfin, les aviateurs ne se contentent plus de servir d'éclaireurs à l'artillerie ou d'aller en pleine Allemagne détruire les arsenaux, ils prennent maintenant une part plus efficace au combat, volant très bas et mitraillant les Allemands dans leurs tranchées.

D'ailleurs, notre communiqué rend un juste hommage à leur audacieux courage, en disant : « Ils ont dépassé tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. »

★ COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 15 Octobre (15 heures)

AU SUD DE LA SOMME, l'ennemi a tenté, hier soir, plusieurs contre-attaques sur les positions dont nous nous étions emparés au cours de la journée. Quelques-unes ont été dispersées par le feu de notre artillerie avant d'avoir atteint nos lignes; les autres ont toutes été brisées par nos fantassins, qui ont maintenu et consolidé tous leurs gains.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Du 15 Octobre (23 heures)

Grande activité d'aviation et d'artillerie dans la région de la SOMME. Le nombre des prisonniers valides faits au cours des combats d'hier dans le secteur Ablaincourt-Belloy s'élève à ONZE CENTS, dont dix-neuf officiers. Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 15 Octobre (11 heures 30)

Il résulte de nouveaux renseignements que les opérations d'hier vers la redoute Stuff et la redoute Schwaben ont pleinement réussi.

AU NORD P. LA REDOUTE STUFF, deux lignes de boyaux de communication ont été enlevées sur une longueur d'environ 200 mètres; 101 prisonniers, dont un officier, ont été faits au cours de cette opération, où n'était engagée qu'une compagnie.

A LA REDOUTE SCHWABEN, nos gains sont encore plus considérables, et nos lignes se trouvent portées fort avant au nord et à l'ouest de la position. L'ennemi a éprouvé de fortes pertes.

Le chiffre des prisonniers faits dans ces deux opérations, y compris ceux qui ont été signalés hier soir, est de trois cent cinq, dont deux officiers. La nuit dernière, l'ennemi a fait exploser une mine vers Loos; l'explosion n'a été suivie d'aucune action d'infanterie.

Au cours de la nuit, nos troupes ont pénétré dans les tranchées allemandes à l'ouest de SERRE, au nord de RULINCOURT, au nord-est de FESTUBERT et au nord de NEUVE-CHAPELLE. Elles ont fait des prisonniers et bouleversé les défenses ennemies.

Du 15 Octobre (21 heures 30)

Ce matin, nous avons légèrement avancé nos lignes au nord-est de Gueudecourt à la suite d'une heureuse opération secondaire.

L'artillerie allemande a montré une certaine activité entre Lesbœufs et Courcellette, ainsi que vers la redoute Schwaben et dans la vallée de l'Ancre.

Ce matin, l'ennemi a fait exploser au nord de Neuve-Chapelle, un fourneau de mine qui n'a occasionné aucun dégat.

Quarante-sept nouveaux prisonniers, dont deux officiers, ont été faits au cours des dernières vingt-quatre heures.

Les Troupes britanniques avancent en Terrain dénuudé

Londres, 15 octobre. — Un correspondant de guerre du « Daily Mail » sur le front français lui envoie les renseignements suivants sur les opérations qui ont eu lieu hier après-midi :

« Notre avance nous a maintenant amenés sur le plateau et sur la pente douce qui dévale sur son autre flanc. Les Allemands ont encore quelques points qui peuvent leur servir d'observatoires pour l'artillerie. Le sol est complètement dénuudé et n'offre aucun abri. Nous nous sommes emparés et nous tenons plusieurs positions d'importance tactique très réelle au delà de Gueudecourt. »

« Les Allemands, qui avaient là de très grandes forces, lancèrent une contre-attaque où ils perdirent énormément de monde. »

« Nos pertes sont légères, mais à certains endroits, particulièrement sur le front de la tranchée qui forme l'arc, le sol était littéralement jonché de cadavres allemands. Notre grosse artillerie écrase maintenant le front allemand, démolit ses défenses et cause à l'ennemi des pertes de plus en plus élevées. Des renseignements recueillis de la bouche des prisonniers que nous avons faits, et qui sont au nombre d'environ 200, il ressort que les pertes de l'ennemi sont infiniment plus lourdes que les nôtres. »

Un Biplan boche atterrit en Hollande

Amsterdam, 15 octobre. — Un biplan allemand venant du front de Picardie et ayant perdu sa route, a atterri à Finkruif, en Hollande. Ses deux aviateurs ont été interrogés.

Les Pertes allemandes

Paris, 14 octobre. — Les déclarations des prisonniers et toutes les informations recueillies établissent chaque jour davantage que les pertes allemandes furent considérables le 7 octobre, lors de l'opération qui conduisit les troupes françaises aux lisières du village de Saily-Saillisel. Les tranchées ennemies et les organisations de « l'ouvrage Tripot », situé dans un petit bois au nord de la route de Morval à Saily, étaient remplies de cadavres ennemis.

D'autre part, il est acquis que dans une tranchée tenue par deux compagnies, on a fait seulement 40 prisonniers. Tout le reste, à part de très rares fuyards, avait été tué par le tir de préparation.

Les officiers allemands capturés reconnaissent que les ravages de l'artillerie française ont été effrayants, et qu'il n'y a pas de protection possible contre un feu aussi précis dirigé sur des tranchées sans abri.

Par l'étendue des pertes allemandes, lorsque nous faisons une opération limitée comme celle du 7 octobre, on peut juger de ce que deviennent ces pertes lorsque nos alliés et nous engageons en Picardie une action de grande envergure.

M. André Hesse retour d'Orient

Toulon, 14 octobre. — M. André Hesse, député de La Rochelle, envoyé en mission par la commission du budget pour inspecter les stocks de ravitaillement et de matériel de guerre sur le front d'Orient, est arrivé dans la soirée à Toulon. Il s'est déclaré satisfait des résultats de sa mission.

Nos Aviateurs

ont brillamment participé au Combat de Samedi sur la Somme

L'adjudant Lufbery, de l'escadrille américaine a descendu son cinquième Avion boche Paris, 15 octobre (officiel). — Malgré les nuages à 300 mètres du sol et un véritable barrage fusant, continu, entre 200 et 300 mètres, nos avions ont coopéré de la façon la plus efficace au combat d'hier au sud de la Somme. Ils ont dépassé tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Un de nos appareils est rentré atteint de plus de 200 balles.

Au nord de la Somme, deux pilotes ont mitraillé l'ennemi à courte portée dans ses tranchées, en volant très bas.

Au cours du récent bombardement des usines Mauser, à Oberndorff, l'adjudant Lufbery, de l'escadrille américaine, a abattu son cinquième appareil ennemi.

L'Etat-Major roumain a pleine Confiance

Londres, 14 octobre. — Interviewé par le correspondant de Reuter, le général roumain Georgesco a dit :

« Sans doute, l'offensive allemande a forcé les Roumains à modifier leur plan de campagne, mais les Allemands mentent quand ils proclament qu'ils ont remporté des victoires. Les plans allemands contre la Roumanie ont échoué. Les défilés ne seront jamais forcés; l'Allemagne fait contre la Roumanie une grande concentration de forces et elle y envoie ses meilleurs généraux. Or, nous avons arrêté l'offensive Mackensen, et quant à Falkenhayn nous avons volontairement évacué la Transylvanie et pris ces dispositions pour défendre avec succès les défilés. Les alliés nous donnent tout leur concours. Il m'est interdit de révéler ce qu'ils font, mais l'avenir ne cause aucune appréhension. »

La Piraterie allemande

Le « Deutschland » ferait un second Voyage

Amsterdam, 15 octobre. — Le capitaine König, commandant du sous-marin « Deutschland », a écrit à un ami que ses préparatifs étant terminés, il allait entreprendre un second voyage en Amérique.

Le Ravitaillement des Sous-Marins

Washington, 15 octobre. — Ce qui préoccupe surtout l'opinion publique, c'est de savoir si, sur les côtes des Etats-Unis, existent des moyens de ravitaillement pour les sous-marins, ou si ce ravitaillement est opéré par des bateaux partant des ports américains et y revenant.

L'« U-53 » opère sur les Côtes du Massachusetts

New-York, 15 octobre. — Suivant un message sans fil d'Indound, des vapeurs ont aperçu, hier matin, l'« U-53 » au large de la côte du Massachusetts, poursuivant un vapeur hollandais dont on ignore l'identité.

Le Commandant de l'« U-53 » aurait tiré sans avertissement

New-York, 15 octobre. — D'après le témoignage du capitaine du « Stefano », l'un des cinq navires coulés, il semble — et ceci est un nouveau aspect de l'affaire, qui est l'objet d'une attention profonde du gouvernement américain — que le commandant allemand, au lieu de donner des avertissements, tira directement sur les navires.

Equipage norvégien sauvé par un Voilier français

Brest, 15 octobre. — L'équipage du vapeur norvégien « Risholm », récemment coulé par un sous-marin allemand, a été sauvé par le voilier français « Pierre-et-Jeanne ».

En Russie

L'ESCADRE RUSSE MAITRESSE DE LA BALTIQUE

Pétrograd, 15 octobre. — Le journal officiel russe « Pravitelstvennyj Vestnik » remarque au sujet de l'activité russe sur la mer Baltique :

« On a constaté que le trafic maritime entre la Suède et l'Allemagne est en ce moment entièrement contrôlé par la flotte russe. Celle-ci commence à dominer la mer Baltique exactement comme la flotte britannique domine la mer du Nord. Les tentatives allemandes de contrecarrer notre vigilance ont complètement échoué. Au commencement, l'ennemi envoyait contre nous des navires pose-mines, sous le couvert des torpilleurs, et des zeppelins, mais cette activité a cessé au mois d'août. On n'entend plus parler dans les Communiqués allemands d'exploits de sous-marins dans la Baltique. »

SUR LE FRONT DE SALONIQUE

Les Serbes progressent sur la rive gauche de la Cerna

La Cavalerie française coupe la Ligne de Sérès

Athènes, 15 octobre. — Par suite des combats de ces jours derniers, la situation des armées du général Sarrail est la suivante : A l'aile droite, les Anglais sont maîtres du cours de la Struma, entre les lacs de Butkovo et de Tablins; ils ont poussé vigoureusement vers l'est et dépassé la voie ferrée Demir-Hissar-Drama.

La cavalerie française est aux portes de Sérès.

Au centre, des combats heureux ont permis aux alliés d'améliorer leurs positions dans la région de Guevuelj et de Doiran; à l'aile gauche, les troupes françaises continuent leur poussée vers Monastir. Les Serbes ont atteint la Cerna à l'ouest de Peta-

lino. Ils tiennent la boucle de la Cerna par la possession des villages de Skolvir-Brod et Slivica, et ils ont progressé au nord de cette localité.

Les Russes prolongent les positions vers l'ouest; les Français occupent une hauteur de 2.000 mètres à la frontière et ont dépassé un ruisseau au nord de Rensi.

Castoria et toute la région comprise entre cette ville et Korytza se sont récemment ralliées à l'armée de la défense nationale.

Les comitadjis deviennent rares au nord de Korytza.

Les troupes régulières bulgares les plus avancées sont à Leskovatz, sur la rive nord-ouest du lac Prespa.

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL SERBE Salonique, 14 Octobre. Le 13, sauf des combats d'artillerie et d'infanterie, il n'y a pas eu d'événements importants. Nous avons fait quelques prisonniers.

OFFICIEL FRANÇAIS Paris, 15 Octobre. Nous avons chassé les Bulgares de quelques-unes de leurs tranchées sur la rive gauche de la CERNA-REKA et avons repoussé quelques contre-attaques.

OFFICIEL BRITANNIQUE Londres, 15 Octobre. FRONT DE LA STRUMA HIRSTOS. — La gare de Sérès et Barakti-Dzuma ont été bombardées par notre artillerie. Sur le chemin de fer au sud de Sérès, nos patrouilles sont venues en contact avec les forces ennemies.

FRONT DE DOIRAN. — Les communications ennemies ont été bombardées efficacement dans la nuit du 13 au 14 octobre. Plusieurs rencontres de détachements en patrouille ont eu lieu. Le bombardement continue de part et d'autre.

Ce qui se passe en Grèce

LA CONFIANCE DE M. VENIZELOS

Salonique, 12 octobre (retardé). — Interviewé par un correspondant anglais, M. Venizelos a paru plein d'entrain, d'optimisme et de confiance. Il a déclaré que, sans exagération, la moitié de la vieille Grèce était de son côté, tandis que les neuf dixièmes de la jeune Grèce et toutes les îles s'étaient déjà prononcées en sa faveur.

Au cours de son voyage à Salonique, les habitants des différentes îles ont accueilli splendidement le gouvernement provisoire, mais la réception à Salonique, lundi dernier, a dépassé toutes les autres en spontanéité, en enthousiasme et en importance. Ses collègues et lui en ont été profondément impressionnés.

Salonique lui paraît la ville la plus appropriée comme siège du gouvernement provisoire, surtout en prévision de la convocation du Parlement.

Aucun nouvel appel n'a été adressé au roi pour l'abandon de la ligne politique suivie jusqu'ici par lui. Il n'y a aucun espoir que le roi la modifie. Le roi avait une occasion splendide de répudier les engagements envers l'Allemagne. Celle-ci, au mépris de ses promesses formelles, a laissé les Bulgares entrer à Sérès, Drama et Cavalla. Le roi a laissé échapper l'occasion.

M. Venizelos compte sur les sympathies des nations libérales, particulièrement de la France et de l'Angleterre, dans cette lutte entre les principes constitutionnels et féodaux.

LES COLONIES GRECQUES FELICITENT M. VENIZELOS

Salonique, 15 octobre. — De nombreuses dépêches arrivent chaque jour de toutes les colonies grecques à l'étranger, félicitant M. Venizelos et lui déclarant qu'elles se rangent à ses côtés.

Un Grec de Marseille, M. Taxiris, a adressé au gouvernement provisoire un chèque de 11.000 fr.

M. VENIZELOS INSPECTE SES TROUPES

Salonique, 11 octobre (retardé). — M. Venizelos a visité le camp de la révolution et inspecté le bataillon de gendarmerie crétoise.

La commission de la circonscription de Yenidia a conduit à Salonique 800 soldats de l'active et est allée se mettre à la disposition du gouvernement nouveau. 300 soldats avec leurs officiers sont arrivés d'Athènes. (Radio.)

LE MINISTRE LAMBROS SERA-T-IL RECONNU PAR LES ALLIES ?

Athènes, 15 octobre. — Un nouveau conseil des ministres eut lieu ce soir à huit heures. Y assistèrent : le chef d'état-major général, colonel Sotilis, et les officiers d'état-major de la section des transports Gitarakos et Nicolafidis.

M. Lambros a déclaré aux journalistes que le doyen du corps diplomatique, sir Francis Elliot, lui a confirmé, par lettre à lui adressée hier après-midi, sa satisfaction de la formation du nouveau cabinet d'affaires et l'a assuré qu'il fera le nécessaire auprès de son gouvernement pour qu'il soit officiellement reconnu.

Athènes, 15 octobre. — Le ministère Lambros ayant déclaré qu'il s'abstenait de toute politique, les ministères de France et d'Angleterre semblent devoir causer avec lui pour le règlement des affaires courantes.

CONSTANTIN ET SES MARINS

Athènes, 14 octobre. — Un journal annonce que le roi passera la revue des équipages de la flotte et les félicitera de leur fidélité à leur serment.

L'ENTENTE DEMANDERAIT LE LICENCIEMENT DE L'ARMÉE DE CONSTANTIN

Athènes, 15 octobre. — L'opinion publique croit que les mesures prises par l'Entente ne se borneront pas seulement à une action contre la marine, mais que ces puissances demanderont le licenciement de l'armée.

DESACCORDS ENTRE M. LAMBROS ET CONSTANTIN

Athènes, 15 octobre. — Entre le roi Constantin et M. Lambros se sont déjà produits quelques désaccords.

LA CONVOCATION DE LA CHAMBRE VENIZELISTE

Athènes, 15 octobre. — La convocation de la Chambre venizeliste du 31 mai 1916 paraît imminente. Elle sera présidée par M. Simos, ancien député de l'Epire, directeur du journal d'Athènes le « Paris ».

NOUVELLES ADHESIONS AU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE

Athènes, 12 octobre (retardé). — 500 volontaires ont quitté Athènes hier pour Salonique. D'autre part, tous les marins ayant constitué la garnison des batteries côtières ont adhéré au mouvement national.

Elassona, 14 octobre. — Le colonel Vaidoulakis, commandant du 3^e régiment de cavalerie, est parti avec son état-major et la plupart de ses soldats pour Salonique.

LE CUIRASSE « HYDRA » ARRIVE A SALONIQUE

Salonique, 12 octobre (retardé). — Le cuirassé « Hydra », avec 600 marins à bord, a mouillé en rade de Salonique.

LE CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE REVOLUTIONNAIRE

Salonique, 15 octobre. — Le colonel Spiliadis est nommé chef d'état-major général de l'armée révolutionnaire.

LE CONTROLE DES FRANÇAIS AU PIREE

Athènes, 14 octobre. — La population accepte avec un calme parfait le contrôle que des détachements français ont établi sur le Pirée. Le contrôle des mouvements du port a son siège à la préfecture du port, où est établi l'officier commandant.

OCCUPATION DES BATTERIES DE COTE PAR LES FRANÇAIS

Athènes, 15 octobre. — Des détachements de marins français ont occupé hier les batteries des côtes, le port du Pirée, Castella, Saint-Basile et Phyllia.

LES ITALIENS AVANCENT EN EPIRE

Athènes, 15 octobre. — Les Italiens, continuant leur avance dans l'Epire du nord, à l'ouest d'Argyrocastro, ont occupé Leskovio. Les trois quarts des provinces albanaises revendiquées par la Grèce sont aujourd'hui entre leurs mains.

L'HELLADE RÉGÉNÉRÉE

M. Venizelos proclame la souveraineté du Peuple grec

Salonique, 15 octobre. — Au cours du grand banquet en l'honneur des membres du gouvernement provisoire, M. Venizelos a prononcé une allocution dont voici les passages essentiels. « Le peuple, qui après un joug pénible est revenu à la vie libre, qui pendant quatre-vingt-dix ans a supporté tous les sacrifices, est resté fidèle à l'idée nationale et par les succès politiques et militaires remportés au cours des cinq dernières années, a montré qu'il était digne de sa liberté et de son idéal national. Ce peuple était conduit à l'abîme par une monarchie qui alliait la démeure à la corruption politique. »

« Quand la grande guerre lui fournit l'occasion de réaliser ses aspirations nationales, ce peuple fut empêché de poursuivre sa vraie route et amené à conclure une alliance avec l'ennemi héréditaire, au même temps qu'on le forçait à renier ses traités avec la Serbie et le roi Constantin croit être souverain par la grâce de Dieu. Or, c'est là une conception contraire à la constitution du pays qui, tout en admettant le régime monarchique, veut que la Grèce soit une démocratie. C'est comme fils du roi Georges, après une libre élection, que le roi, du consentement général du pays, est monté sur le trône et non pas comme souverain de droit divin. »

« Le peuple regarde son roi comme le premier magistrat de l'Etat, estimant que sa fonction royale n'est pas d'imposer sa volonté personnelle, mais bien de rester nuit et jour le gardien fidèle des volontés de la nation, volontés qui doivent être réalisées loyalement et non pas faussées ou trahies. Notre constitution, par ses origines historiques et par la lettre même de ses articles, ne laisse aucun doute sur la souveraineté du peuple. »

« Lorsqu'on voit la constitution foulée aux pieds en des circonstances aussi critiques que celles où nous sommes, le besoin paraît impérieux de la convocation d'une Assemblée nationale dont la mission sera de dresser un rempart insurmontable aux entreprises de la monarchie contre le pouvoir populaire. Tous nos efforts maintenant doivent tendre à nous organiser pour assurer la défense de notre territoire contre l'ennemi héréditaire. » (Radio.)

LA POPULARITÉ DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Salonique, 15 octobre. — Une délégation des Vieux-Turcs libéraux de Salonique est venue saluer le chef du gouvernement provisoire, qui déclara : « Soyez assurés que notre gouvernement estime également les divers éléments de la population, et que vous jouirez toujours de notre protection. » Des députations du barreau et d'autres corps ont également rendu visite à M. Venizelos pour lui témoigner leur dévouement au gouvernement provisoire. (Radio.)

NOMINATIONS MILITAIRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Salonique, 15 octobre. — Le gouvernement provisoire vient de prononcer les nominations suivantes : Le général Paraskovopoulos, commandant du corps d'armée en Macédoine; le colonel Lelekis, commandant de l'artillerie; le colonel Yannou, commandant la division des îles de la mer Egée; le colonel d'infanterie Eikoris, commandant la division de Crète.

RECONSTITUTION D'UN REGIMENT GRECOIS

Athènes, 15 octobre. — On mande de Candie que le commandant Tavoularis a été chargé de reconstituer le 3e régiment crétois. Ce régiment figure parmi les unités qui durent se rendre aux Bulgares, à la suite de la trahison du colonel Hadjopoulos. Le commandant Tavoularis adresse au peuple de Crète un vibrant appel :

« Nous devons venger, dit-il, le 3e régiment crétois, victime de la trahison. Son drapeau est exposé maintenant à Sofia comme trophée de guerre. Nous devons aller l'y reprendre, et notre mot d'ordre doit être : A Sofia ! » (Radio.)

LE CONTROLE DES CHEMINS DE FER GRECS

Athènes, 15 octobre. — Les officiers français chargés du contrôle des chemins de fer helléniques ont eu une entrevue avec M. Cantas, directeur au ministère des communications et président de la commission chargée de coopérer avec les contrôleurs français.

Au cours de l'entrevue, ont été prises les décisions suivantes : 1. Tout départ de soldats, armés ou non, pour la Thessalie est formellement interdit; 2. Est également interdit tout transport de munitions, matériel de guerre et de vivres en grande quantité; 3. Ces mesures sont applicables aux stations intermédiaires entre Athènes et Larissa; 4. L'envoi des céréales est autorisé de Larissa à Athènes et dans les autres provinces de Thessalie. (Radio.)

LA VISITE DU MINISTRE DE FRANCE A M. LAMBROS

Athènes, 15 octobre. — Les journaux attribuent une grande importance à la visite du ministre de France, M. Guillemin, au président du conseil et au ministre des affaires étrangères, et ils commentent favorablement cette démarche. « M. Lambros » dit que la visite du ministre de France constitue les prémices d'un examen sérieux des questions en suspens. « L'Athina » écrit : « L'attitude conciliante de M. Guillemin permet de bien augurer de l'avenir. »

A l'issue du conseil des ministres, M. Lambros a conféré avec le roi, qui s'est entretenu longuement avec le président du conseil des questions examinées au cours de l'entrevue avec M. Guillemin.

LE MOUVEMENT NATIONAL S'ETEND

Athènes, 15 octobre. — On apprend que la population tout entière de la petite ville de Lapsista, dans la région de Castoria, s'est réunie en un meeting et a décidé d'adhérer au mouvement national. La garnison grecque, comprenant une compagnie d'infanterie, ayant refusé de suivre la population dans sa décision, a dû quitter la ville et s'est retirée dans la direction de Kalamata au Thessalie. (Radio.)

FRONT RUSSE

APRES COMBATS dans les Carpathes et sur la Dwina

Pétrograd, 15 octobre. — Les sanglants combats dans les régions montagneuses carpathiennes présentent des difficultés dont il n'est pas aisé de se faire une idée exacte. Aussi les correspondants du front rapportent-ils des détails qui dépeignent les obstacles que les soldats russes doivent surmonter sur leur route. Il s'agit tout d'abord du froid, qui est déjà en ce moment très rigoureux et auquel s'ajoutent des vents féroces et des avalanches de neige. Les Russes cependant, habitués au dur climat, font des reconnaissances dans les montagnes et harcèlent l'ennemi par des attaques improvisées. L'adversaire est privé ici de ses moyens habituels de défense. Il ne peut amener des canons lourds, il n'y a pas d'abri solide, et il souffre énormément de l'absence de routes.

Par contre, les Austro-Allemands se servent ici des batteries de montagne et des mitrailleuses entassées en nombre, mais leur feu infernal n'arrive pourtant pas à décourager nos vaillants alliés. Nos adversaires ont ici également recours à des grenades à main remplies d'éclats de verre. Afin de dissimuler les traces sur leur chemin de retraite, les Autrichiens font enterrer leurs cadavres sans même planter une croix sur leurs tombes. Les pauvres soldats enterrés de la sorte se comptent par milliers.

Ajoutons que sur l'autre partie du front russe, sur la Dwina, le temps est presque aussi mauvais que dans les Carpathes. Seuls, les escadilles aériennes y manifestent quelque activité.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Sur divers points du Front les Russes repoussent toutes les Attaques

Pétrograd, 15 octobre. Front occidental Dans la soirée du 13, après le bombardement de nos positions près de SKROBOV, l'ennemi attaqua nos premières lignes de tranchées, mais fut repoussé avec de grandes pertes à la suite d'une contre-attaque. Dans la région au NORD DE KORYT-NITZA, nos vaillants détachements, à la suite d'une bataille opiniâtre, enlevèrent les tranchées ennemies et capturèrent deux mitrailleuses ainsi que des prisonniers. Plusieurs furieuses contre-attaques à la baïonnette furent repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi. Dans la région de MICHITCHEHUY, l'ennemi tenta une attaque, qui fut enrayée par notre feu. Des détachements ennemis qui entreprirent des assauts réitérés contre nos positions dans la région de KIRLIBABA-DORNA-VATRA, ainsi qu'en DOBROUDJA, furent repoussés.

Front du Caucase

Pas d'événement à signaler. Mer Noire

Le sous-marin « Talen », commandé par le lieutenant Kitytzin, a capturé, près du Bosphore, après un engagement d'artillerie inégal, qui dura plusieurs heures, un transport armé turc de 6,000 tonnes. Ce transport, commandé par des officiers allemands, fut emmené à Sébastopol, malgré les avaries qu'il avait subies pendant le combat. (Radio.)

LE FUTUR BUDGET

Pétrograd, 15 octobre. — Le projet de budget pour 1917, déposé par le ministre des finances à la Douma et officiellement publié, s'équilibre par 4,077,817,971 roubles aux recettes et aux dépenses. Le ministre évalue les frais de la guerre, pour 1916, à 12 milliards 870 millions de roubles.

Communiqué italien

Les Italiens repoussent diverses Attaques

PROGRES VERS BOITE Rome, 15 octobre. Sur les pentes du mont PASUBIO, de nouvelles attaques ennemies ont été repoussées par nos troupes qui, par une victorieuse contre-attaque, ont progressé encore vers Boite. Dans la zone de COSMAGNON, une batterie ennemie de quatre canons de montagne avec des munitions abondantes est tombée en notre possession. Dans la VALLEE DE POSINA, des forces ennemies ont surpris un de nos postes avancés à l'ouest de TOVO. Des renforts étant accourus, l'adversaire a été complètement rejeté. Le long du reste du front, actions rétrogrades d'artillerie. Notre artillerie a bombardé des objectifs militaires dans PREDAZZO-AVISIO. L'artillerie ennemie a lancé quelques obus sur GORIZIA.

Communiqué belge

Le Havre, 15 octobre. Dans la région de Dixmude et celle de Steenstraete se sont déroulés des duels d'artillerie. Lutte à coups de bombes vers Basinghe.

FRONT FRANÇAIS

NOTRE AVANCE à l'Est de Belloy et dans Ablaincourt

Paris, 15 octobre. — Un correspondant qui assista au combat de samedi rapporte que c'est grâce à l'efficacité et à la précision de notre artillerie lourde, qui tenait sous son feu les hauteurs de Villers-Carbonnel, réduisit au silence les batteries ennemies, que l'opération autour de Belloy-en-Santerre put être menée à bonne fin.

L'attaque, partie des abords de la route de Barleux à Berny, progressa rapidement dans la direction de la route de Barleux à Villers-Carbonnel. Un fort parti silésien tenant une résistance désespérée dans un ouvrage en ruines fut complètement anéanti. La première ligne de défense ennemie a été enlevée. Elle comprenait en plusieurs points jusqu'à cinq lignes successives de tranchées, dont certaines furent trouvées remplies de cadavres tant la préparation de l'artillerie avait été terriblement efficace. Dans un abri blindé, nos soldats ont découvert le cadavre d'un colonel allemand, en tournée d'inspection sans doute, tué par un éclat d'obus.

Non seulement tous les objectifs visés par le commandement ont été atteints; mais, emportés par leur élan, les vagues d'assaut les dépassèrent souvent. L'avance de deux bataillons ennemis. Une contre-attaque, vigoureusement menée, nous a permis d'en chasser de nouveau les Allemands, et samedi, en fin de journée, nous tenions toutes les maisons du village jusqu'au croisement de la route de Pressoir. Le reste du village ne saurait tenir longtemps, car il est encerclé complètement par le nord. Du hameau de Bovenet et de la cote 105, conquis brillamment le 10 octobre, les unités du 2e corps ont fait un nouveau bond qui les a amenés jusqu'à Genemont. La soirée fut prise d'assaut par le même régiment qui, mardi dernier, s'empara de la cote 105. Le village lui-même était une heure plus tard enlevé après une lutte acharnée.

Aux abords de la route de Berny à Ablaincourt, il y eut de terribles corps à corps qui se terminèrent à l'avantage de nos troupes. Un régiment prussien a subi au cours de cette action des pertes très élevées. Un sous-officier fait prisonnier avec cinq soldats avoua qu'ils étaient les seuls survivants de leur compagnie. A l'intérieur du hameau de Genemont, nos soldats ont capturé 250 prisonniers appartenant presque tous au 150e régiment d'infanterie prussienne.

Notre avance au nord-est d'Ablaincourt porte notre front à quelques centaines de mètres du village de Fresnes-Mazacourt. Ainsi se complète l'enveloppement méthodique du puissant centre de résistance qu'est le gros bourg de Chaulnes. Les Permissions pour l'Armée d'Orient Actuellement, des permissions de dix jours sont accordées aux soldats de l'armée d'Orient dans les limites compatibles avec les nécessités militaires et les possibilités de transport. Elles sont réservées en premier lieu aux hommes qui n'ont pas bénéficié de cette faveur depuis le début de la campagne. Par ces restrictions, des milliers de militaires du corps expéditionnaire n'ont pas vu leurs familles depuis le commencement de la guerre. Le ministre de la guerre vient de faire savoir qu'une nouvelle réglementation du régime des permissions pour l'armée d'Orient est à l'étude.

Protestation néerlandaise contre les Déportations du Nord

La Haye, 15 octobre. — La section néerlandaise de la Ligue des pays neutres vient d'adresser au gouvernement néerlandais une protestation contre les déportations du Nord, dans laquelle elle lui demande de se concerter avec les autres puissances neutres pour faire cesser par une intervention les tortures infligées à toute la population civile.

Le Timbre de la Paix en Suisse

Lugan, 15 octobre. — Le Conseil fédéral a décidé d'ouvrir un concours entre les artistes suisses pour un dessin qui devra puiser son inspiration dans l'idée de la paix. Le dessin choisi sera reproduit sur les timbres de 5 et de 10 centimes que la Confédération suisse se propose de mettre en circulation dès que les négociations pour la paix seront engagées.

La Santé du Roi d'Espagne

Saint-Sébastien, 15 octobre. — Le professeur Moure, qui a quitté Bordeaux samedi soir, accompagné de M. Quinones de León, est arrivé à Saint-Sébastien, où il a été reçu ce matin par le roi Alphonse XIII, arrivé de Madrid en compagnie du comte de Greve et de M. de Romanones, président du conseil des ministres. Le souverain s'est entretenu longuement avec son médecin, qu'il a retenu au palais de Miramar, où se trouve la reine-mère avec les enfants. La santé du roi est du reste excellente, et il a simplement reçu de son médecin les conseils et soins qu'il a l'habitude de recevoir périodiquement.

L'Espionnage allemand en Hollande

Schevingen, 15 octobre. — Un Allemand qui relevait, dans un train allant de Haarlem à La Haye, le dessin de la ligne et des embranchements importants a été remis entre les mains de la police.

FRONT ROUMAIN

LUTTE GÉNÉRALE sur la Frontière de Transylvanie

Bucarest, 15 octobre (officiel). Fronts Nord et Nord-Ouest Dans les monts Caliman, nos troupes se sont retirées vers la frontière. Au sud de Tulghes Gyorgy Folges, l'infanterie ennemie a été mise en fuite par notre artillerie.

Dans la vallée supérieure de Psica, à l'ouest de la frontière, combat d'artillerie. A Palanca (Ghimes), légers engagements. Dans la vallée de Luzul, combats violents à la frontière. Dans la vallée de Loituz, à la frontière, nous avons repoussé de façon sanglante toutes les attaques ennemies.

Dans la vallée de Puzcon, combats violents à la frontière. Toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées. Nous avons fait dans une seule compagnie 64 prisonniers. A Brațocca et Prédclus, légers engagements.

A Predéal, vifs combats de jour et de nuit. Nous avons repoussé les attaques ennemies et, prenant l'offensive, nous l'avons chassé de la vallée de Polistoca. Combats très vifs à Rugar, où nos troupes ont maintenu leurs positions. Dans la vallée de l'Olh, duels d'artillerie et légers engagements.

Dans la vallée de Jiuk, nous avons pris d'assaut le sommet des monts Negru et Zancagu, faisant 1 officier et 40 soldats prisonniers. A Orsova, duels d'artillerie.

Front Sud Tout le long du Danube, duels d'artillerie et d'infanterie. En Dobroudja, rien de nouveau.

Un grand Ami de la France disparaît MORT DE M. FILIPESCO

Bucarest, 15 octobre. — M. Filipesco, sénateur, ancien ministre de la guerre, chef de la Fédération unioniste, est mort ce matin à onze heures et demie, après une longue et douloureuse maladie. M. Filipesco avait joué un rôle politique important dans un sens favorable à l'Entente.

La Croix-Rouge anglaise en Roumanie

Bucarest, 15 octobre. — Cinq chirurgiens anglais sont arrivés pour créer et organiser un hôpital installé sur bateau. L'hôpital, agencé immédiatement, va recevoir ses premiers blessés. (Radio.)

Mobilisation roumaine

Paris, 15 octobre. — La légation de Roumanie porte à la connaissance des intéressés qu'en vertu du décret royal en date du 22 août 1916, bénéficiant d'une amnistie totale tous les déserteurs et insoumis, même frauduleusement, de l'armée roumaine, ils devront tous se présenter aux autorités militaires royales, ceux qui résident en Europe dans l'espace de trois mois, et dans l'espace de six mois, ceux qui habitent quelque autre continent.

Les Attentats germano-bulgares à Bucarest

Rome, 15 octobre. — On sait qu'au cours des perquisitions opérées dans les locaux de la légation d'Allemagne, on a découvert de nombreuses bombes chargées de trinitro-toluol, pesant chacune un kilo, munies de cordons Bickfort et toutes en excellent état de conservation. On a trouvé également huit flacons contenant une substance qui, à l'analyse, a révélé la présence du virus de la morve en quantité suffisante pour que chaque récipient puisse infecter 200 chevaux. Une instruction écrite jointe aux flacons spécifiait expressément de quelle manière la substance empoisonnée devait être mélangée à l'avoine, au foin ou à l'eau destinée aux bestiaux.

L'enquête a prouvé que c'est le consul allemand à Brasso qui a expédié ces drogues au colonel Hammerstein, attaché allemand, pour que celui-ci les fasse tenir au secrétaire de la légation bulgare. La police a découvert les espions bulgares qui étaient chargés de répandre le poison dans les casernes. Les papiers découverts dénoncent clairement la complicité du colonel Smerdjeieff, attaché bulgare, ainsi que celle de von Rheinhaben. Bucarest, 15 octobre. — Le secrétaire de la légation américaine, M. Andrews, a contresigné le procès-verbal constatant la découverte dans les locaux de la légation allemande de bombes et de flacons contenant les germes de maladies épidémiques. (Radio.)

En Dobroudja

Proclamation aux Troupes serbes Pétrograd, 12 octobre (retardée dans la transmission). — Le général serbe Hinkovitch vient d'adresser aux troupes serbes en Dobroudja l'ordre du jour suivant :

« Je suis heureux de voir nos volontaires réunis sur la terre sainte de notre mère la Russie, protectrice de tous les Slaves. Notre ennemi a toujours cherché à nous séparer pour nous écraser plus facilement. L'expérience du passé montre que la réunion de tous les Slaves est la meilleure garantie de l'avenir. Soyez convaincus que la lutte présente délivrera non seulement la Serbie, mais qu'elle délivrera et unira toutes les terres serbes. « Vive le grand protecteur des Slaves ! Vive le grand tsar blanc ! Vive Nicolas II ! Vive notre roi Pierre et notre chef, l'héritier du trône, Alexandre ! » (Radio.)

LA GUERRE DE PIRATES

L'Allemagne est irritée de la Décision norvégienne

Lausanne, 15 octobre. — La presse allemande se montre très irritée du décret pris par le gouvernement norvégien concernant les sous-marins allemands. Le « Nouveau Journal de Stuttgart » écrit que cette défense a pour but de permettre aux bateaux norvégiens de continuer leur trafic pour la Russie par la mer Glaciale. Cette mesure a été imposée au gouvernement norvégien par l'opinion publique, laquelle est complètement en faveur de l'Angleterre.

Le Retour probable de l'« U-53 »

Washington, 15 octobre. — Les milieux officiels sont d'avis que le sous-marin « U-53 » est maintenant en route pour l'Allemagne. Les mêmes milieux disent que le plan de l'ambassadeur allemand est que les sous-marins effectuent un raid soudain et prennent ensuite immédiatement pour refuge du combustible. Ils rejettent l'idée d'une base d'approvisionnement sur la côte américaine.

Les Concours accordés aux Pirates

New-York, 15 octobre. — L'administration navale des Etats-Unis est décidée à prendre les mesures les plus énergiques, étant donné les concours que rencontrent ici les agents et les commandants des sous-marins allemands. Un incident préoccupant particulièrement les autorités : c'est la visite précipitée faite samedi par le commandant de l'« U-53 » à de nombreux Allemands réunis en concubule secret dans une maison de Newport. A la suite de cette entrevue, le commandant, muni sans doute de nombreux renseignements, reprit la mer et procéda au torpillage de cinq navires.

Les Réponses des Neutres au Mémoire des Alliés

Londres, 15 octobre. — A la Chambre des communes, lord E. Cecil a dit, à propos du mémorandum des alliés relatif aux sous-marins dans les eaux neutres, que ce mémorandum a été présenté au gouvernement des Etats-Unis par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington, le 23 août; il a été aussi adressé à presque toutes les puissances neutres possédant une frontière maritime. « Des réponses, ajoute lord Cecil, ont été reçues des Etats-Unis et du Danemark, mais j'ai le regret de ne pouvoir faire aucune déclaration nouvelle sur la matière. »

Les Etats-Unis tenus pour responsables

New-York, 15 octobre. — On dit que les autorités anglaises ont protesté auprès du gouvernement américain, qu'elles tiennent pour responsable des dommages qui pourraient être causés au commerce britannique.

En Allemagne

LE TRAVAIL FORCE DES FEMMES DE MOBILISEES Genève, 15 octobre. — On mande de Berlin que le général commandant la région du 2e corps a décidé que toutes les femmes de mobilisés qui reçoivent des allocations pourront être obligées de travailler, au moins une demi-journée, par jour ou cela sera nécessaire, à la récolte des pommes de terre et des betteraves pour suppléer à la main-d'œuvre masculine.

Le Transport du Gibier

On nous communique la note suivante : « Des difficultés se sont produites dans un certain nombre de départements au sujet du transport du gibier dont la destruction a été autorisée dans l'intérêt de l'agriculture. Pour assurer une meilleure utilisation au point de vue de l'alimentation publique du produit de ces destructions, M. Méline, ministre de l'agriculture, vient de prendre de nouvelles dispositions qui sont de nature à donner satisfaction aux réclamations dont il a été saisi. »

« Dans tous les départements où des autorisations de destruction de lièvres, faisans ou canards auront été accordées, les personnes munies d'autorisations, ainsi que les tireurs ayant participé aux battues, pourront transporter jusqu'à leur domicile en vue de la consommation familiale les animaux : lièvres, faisans, canards, détruits sous les conditions suivantes : ces animaux ne pourront être transportés qu'en colis empaquetés et fermés pesant 3 kilos au minimum et 6 kilos au maximum. »

« En outre, le transport du gibier en question ne se fera que si les colis sont accompagnés d'un certificat du maire de la commune où auront eu lieu les destructions portant attestation que le gibier provient bien d'une propriété pour laquelle une autorisation de destruction a été régulièrement accordée. »

« De plus, dans le but de faciliter les expéditions aux halles et marchés des produits des destructions, le ministre de l'agriculture a décidé que le minimum du poids fixé par la décision du 4 septembre 1916 sera abaissé pour les lièvres de 25 kilos à 15 kilos. « Rien n'est changé pour le transport et l'expédition des lapins, sangliers, etc., dont la libre circulation reste autorisée dans les conditions ordinaires. Ces nouvelles instructions appellent aux préfets la nécessité de mesures énergiques pour empêcher le braconnage et le colportage clandestin du gibier. »

NOUVELLES DIVERSES

Comité central des Armateurs de France

Le conseil de direction du Comité central des armateurs de France a tenu sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. J. Charles-Roux, président.

Le président rend compte des démarches faites par le comité auprès de la commission de la marine du Sénat et de la Chambre.

Le comité enregistre le vote par le Parlement de la loi du 1er août 1916, modifiant le régime de la construction navale.

Les difficultés de recrutement des équipages des navires de commerce et de pêche sont constamment signalées au comité.

Exportation suspecte de Pétrole

New-York, 15 octobre. — On a remarqué l'accroissement anormal des exportations de pétrole aux Antilles au cours de ces dernières semaines.

BORDEAUX

Il y a un an

16 OCTOBRE 1915
La Grande-Bretagne déclare la guerre à la Bulgarie.

Les Bulgares ont franchi la frontière serbe et font de violents efforts pour occuper la vallée du Vardar afin d'empêcher le corps d'occupation franco-anglais, débarqué à Salonique, de rejoindre l'armée serbe.

Les Russes battent les Austro-Allemands près de Nobel et les rejettent au delà du Pripiet.

Mort au Champ d'Honneur

Parmi les milliers de lettres, ardentes, confiantes ou simplement éplorées par leur naïveté, qui arrivent du front, nous croyons devoir en citer une venant de la tournée de la Somme.

Ecrit, sans doute, durant une accalmie, et, peut-être, sous l'influence d'un pressentiment, par un soldat de la classe 17, Marius Espagnet, dont la famille habite Bordeaux.

« Mes Parents bien-aimés, Si cette lettre vous tombait dans les mains, c'est que Marius, votre fils, ne serait plus. Si ce malheur arrivait, ne le pleurez point, ce gosse, car il n'aura fait que son simple devoir, devoir qu'il avait à cœur d'accomplir, et pour lequel il vous a fait tant de peine. La seule chose qu'il vous demande, c'est de lui pardonner la peine qu'il vous fit en partant. Bénissez-le et priez pour lui. Je m'arrête, car ces lignes vous broient le cœur. Courage! la victoire est à nous, et vive notre chère patrie! »

« Un dernier baiser à vous tous que j'ai tant aimés. Adieu, et vive la France! » Marius ESPAGNET.

Les Arrondissements de Police

A dater de ce jour, pour la facilité du service et la commodité des habitants, toute la voie publique des rues et cours ci-après désignés, formant la délimitation des arrondissements de police, qui n'est pas autrement modifiée, sera rattachée, savoir :

Ce qu'il est interdit d'envoyer à nos Prisonniers

Paris, 14 octobre. — Pour répondre à des questions fréquemment posées par des familles, nous sommes autorisés par le ministère de la guerre à faire savoir que les seuls objets dont l'envoi est prohibé aux prisonniers français en Allemagne sont : 1. le coton, exception faite pour le linge et les sous-vêtements; 2. l'or et toutes les pièces de monnaie quelconques; 3. le suif; 4. la graisse; 5. le beurre.

Les contraventions à ces dispositions entraîneraient le retour des colis aux expéditeurs.

En ce qui concerne le sucre et le savon, l'envoi n'en est pas interdit; il est seulement recommandé de n'en adresser aux prisonniers que dans la stricte mesure de leurs besoins personnels.

Ces dispositions n'apportent aucune modification aux règles concernant les envois de pain qui continuent à être effectués exclusivement sous la forme collective par la Fédération nationale d'assistance aux prisonniers.

Les Concours de Saint-Cyr en 1917

Un concours sera ouvert, en 1917 en vue de l'obtention du titre d'élève de l'Ecole spéciale militaire et de l'admission ultérieure dans cette école. Seront admis à concourir les jeunes gens de nationalité française appartenant aux classes 1917, 1918, 1919, qui, pour une raison quelconque, n'auront pas été incorporés.

HIPPISME

Les Epreuves de Saint-Sébastien

GRAND CRITERIUM. — 1. Qu'en-dis-tu (Henry); 2. Pepito (Dibert); 3. Souvenir-d'Exil (Deboodt).

Non placés : Good-Luck (Stern), Crow-Prince (Stokes), Dinant (Bliss), Laredo (Marsh), Sous-Feuille (Hanson).

PRIX PETER MINOR. — 1. Côte-Rouge (Stern); 2. Grailas (Marsh); 3. Bière (Hanson).

Trois longueurs, quatre longueurs (Stern), Non placés : Dudarkez (Bowd), Casanière (Ferret), Isolata (Henry).

PRIX MADELON. — 1. Fronton-Basque (Dagné); 2. Quidort (Ferret); 3. Saint-Pé (Deboodt).

Dix longueurs, trois quarts de longueurs. Non placés : Epsilon (Marsh), Eversley (Stern), Our-Love (Stokes), Fil-d'Ecose (Allemand), Bénédicite (Ripert), Serpent (Hanson), Anémique (Paillasse), Titania (Garcia).

PRIX SIGURD. — 1. Only-One (Stokes); 2. L'Insurgé (Ripert); 3. Cencerro (Marsh). Quatre longueurs, dix longueurs.

PRIX FARNICOTON. — 1. Malso (Bowd); 2. Vierens (Riolo); 3. Sanguinaro (O'Connor). Trois longueurs, dix longueurs.

Non placés : Scapin (Touffant), Casno (Higson), Oh-Dame-Oui (Caron), Papelette (Gertner), Dolomite (Gerville).

Contribution extraordinaire sur les Bénéficiaires de Guerre

La direction des contributions directes de la Gironde nous communique la Note suivante :

« A la suite de renseignements erronés, un certain nombre de commerçants se sont émus et croient nécessaire de faire une déclaration, même négative, en ce qui concerne la contribution sur les bénéficiaires de guerre. Dans leur intérêt, nous croyons utile de préciser leurs obligations. »

« Pour être imposable, un patenté doit réaliser, depuis la guerre, un bénéfice net dépassant de 5.000 francs au moins par année le bénéfice normal qu'il faisait avant le 1er août 1914. »

« Dans ce cas seulement, il est tenu de faire la déclaration de son bénéfice supplémentaire. »

« Pour la période du 1er août 1914 au 31 décembre 1915, la déclaration doit être adressée, avant le 1er novembre 1916, au directeur des contributions directes du département (pour la Gironde, à Bordeaux, cours de la Marquette, 66). »

« On trouve des formules de déclarations à la mairie de chaque commune. »

« Rappelons que pour tous les contribuables qui n'auront pas fait leur déclaration en temps utile, la contribution sera majorée de 10 pour 100. »

Comité régional de l'Or

Nous avons fait part à nos lecteurs de la création à Bordeaux d'un Comité régional de l'Or et publié la liste des membres de ce Comité.

Nous ne nous pas à rappeler le but que poursuit ce Comité en organisant une propagande aussi active et directe que possible pour obtenir que les personnes, — trop nombreuses encore, qui, par méconnaissance de leurs véritables intérêts comme de leur devoir patriotique, continuent à thésauriser stérilement les quantités considérables d'or monnayé qu'elles détiennent. — viennent verser leur or. Dès sa constitution, le Comité s'est appliqué à cette tâche.

Pour aider son action dans toute la circonscription de la Chambre de commerce de Bordeaux, M. le Préfet de la Gironde a bien voulu prendre le Comité sous son patronage et faciliter, de la façon la plus précieuse, sa mission de propagande auprès des maires du département.

Très prochainement, nous publierons le texte de l'appel que le Comité adresse à la population girondine.

Anciennes Elèves du Lycée de Jeunes Filles

L'Association des anciennes élèves du lycée de jeunes filles informe les sociétaires que deux bourses d'externat simple au lycée de jeunes filles étant devenues vacantes, les demandes d'inscription pour ces bourses devront être adressées par correspondance à la présidente de l'Association, Mme Guillemot, 26, cours Saint-Médard, où elles seront reçues jusqu'au 21 octobre inclus. Les jours et heures de l'examen d'admission sont indiqués aux cartes d'inscription se présenteront pour se faire inscrire. Ces bourses sont exclusivement réservées aux sociétaires ou à leurs filles.

Chambre de Commerce de Bordeaux

La Chambre de commerce a reçu de M. le Directeur des douanes la communication suivante :

« Monsieur le Président, L'Administration des contributions indirectes ayant prescrit à son service de déterminer désormais, au dixième degré, pour la perception de la garantie des alcools intérieurs, la richesse alcoolique des vins et spiritueux de toute origine, le service des douanes appliquera désormais la même règle en ce qui concerne la liquidation des droits de douane affectés aux produits de l'espèce importés. »

La Chambre de commerce a reçu de la direction des douanes la traduction d'un avis du Board of Trade concernant la délivrance, par le bureau français de Londres, de licences pour l'importation en France des marchandises dont l'entrée est prohibée.

La Chambre de commerce a reçu également notification d'une décision administrative du 23 septembre dernier, réglementant les importations d'Italie en France et de France en Italie (dérogations aux prohibitions à l'importation dans l'un et l'autre pays).

FAITS DIVERS

Malencontreuse intervention

Les agents de la Sûreté, munis d'un mandat d'arrêt contre une fille soumise, s'apprêtaient à remplir leur mission quand ils furent interrompus et contés radicalement les importations d'Italie en France et de France en Italie (dérogations aux prohibitions à l'importation dans l'un et l'autre pays).

Bicyclette volée

Dimanche dans l'après-midi, M. Gabriel Berron, forgeron, demeurant 58, rue Bergère, avait, ayant une commission à faire, confié sa bicyclette à un jeune garçon, employé à bord du paquebot « La Rochelle », ne trouva rien de mieux que d'enlever de force la bicyclette à l'enfant et de s'enfuir avec. M. Berron revint assez tôt pour apercevoir son vol et se mit à sa poursuite. Il fut assez heureux pour l'arrêter et le conduire lui-même au commissariat du 1er arrondissement.

Les « Indesirables »

M. le Général commandant la 18e région vient, en vertu de la loi du 9 août 1914, et sur la proposition de M. le Commissaire central, de prendre un arrêté d'expulsion contre quinze individus sans moyens d'existence avouables, qui vagabondaient dans la ville et la banlieue.

PETITE CHRONIQUE

Abus de confiance. — Nous avons raconté, ces jours-ci, qu'un jeune homme, à qui trois militaires blessés avaient confié 6 fr. 25 pour

aller leur chercher du tabac, n'avait plus reparu. L'indolent adolescent a été retrouvé. C'est un nommé M..., âgé de quinze ans, d'origine belge, demeurant 10, rue Frère.

Prenez garde, aux chiens! — Le chien de Mme R..., 10, rue Chénier, a mordu une de ses voisines, Mme Laurentine D..., au bras droit.

— Le jeune Roger B..., âgé de treize ans, a été également mordu à la cuisse gauche par le chien des époux N..., dans la rue Lafitte.

Mordue par un cheval. — Mlle Elise R..., 15 ans, demeurant avec ses parents, rue Racine, a été mordue par un cheval en station rue de Gironde, appartenant à M. G..., camionneur, rue Syphars.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

Le paquebot Martinique, commandant Rollin, parti de Casablanca le 11 octobre, ayant à bord 373 passagers, dont 266 soldats permissionnaires, est arrivé à Bordeaux dimanche dans la nuit. Le paquebot a accosté au poste de la Compagnie. La traversée a été excellente et sans incident.

CINEMAS

Cinéma Géant du Théâtre-Français

Samédi, ont été projetés sur l'écran les films sensationnels pris au front, sous la direction du ministère de la guerre anglais. Ces films ont fait une impression profonde sur les nombreux spectateurs qui se pressaient dans la salle. Ils montrent d'une façon des plus convaincantes, non seulement l'organisation entière des admirables troupes anglaises, mais encore ce qu'elles ont fait sur la Somme. Toutes les vues historiques de la dernière visite de George V à ses armées, sa rencontre avec M. Poincaré, le général Joffre, le général Foch et le général Douglas Haig; sa visite à Albert le 4 au quartier général se succèdent. On assiste ensuite avec George V au bombardement de Pozieres, sur le champ de bataille, entre Fricourt et Hametz. Orchestre de quinze musiciens conduits par le lieutenant Simmon, spécialement autorisé par l'état-major anglais pour diriger la partie musicale du film, dont il est l'auteur.

Tout Bordeaux voudra assister à ce spectacle patriotique et réconfortant; les prix sont à la portée de toutes les bourses, de 0 fr. 50 à 2 fr. Location ouverte.

COMMUNICATIONS

Personnel des Ateliers de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi

Le comité du personnel des ateliers de la Compagnie des chemins de fer du Midi, à Bordeaux, a recueilli, sur ses salaires et appointements, une quarantisième somme de 1.463 fr. 25 qui a été répartie comme suit : Secours aux blessés, 749 fr. 65; secours aux rétrogradés, 84 fr. 10; secours aux familles nécessiteuses, 634 fr. 50. Total de la quarantisième liste 1.468 fr. 25. Total général à ce jour, 70.580 fr. 75.

Tramway de Bordeaux à Cadillac

La Compagnie du tramway de Bordeaux à Cadillac a l'honneur d'informer le public qu'à partir du lundi 16 octobre 1916, le service des trains de voyageurs aura lieu comme suit : 1. Dimanches et fêtes. — Départ de Bordeaux : 6 h. 25, 8 h. 20, 9 h. 45, 13 h. 40, 17 h. 35, 19 h. 4, 14 h. 40, 15 h. 7, 18 h. 55 et 21 h. 45. 2. Jours ouvrables. — Départ de Bordeaux : 5 h. 5, 8 h. 20, 13 h. 40 et 17 h. 35 (des lundis, les samedis et les veilles de fêtes, le départ de 17 h. 35 est remplacé par deux trains : le premier partant de Bordeaux à 17 heures et le deuxième à 18 h. 25). — Arrivée à Cadillac : 7 h. 25, 10 h. 4, 14 h. 40 et 18 h. 55. Les lundis, arrivée supplémentaire à 8 h. 55. Pour les heures de passage dans les stations, consulter les affiches placardées dans les salles d'attente de la Compagnie.

Ecole pratique de Jeunes Filles

Les élèves qui ont été admissibles à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie de Jeunes Filles, 152, cours d'Espagne, et qui ne se sont pas présentées à l'appel, sont informées que des places restent disponibles dans l'atelier de costume masculin et dans l'atelier de lingerie.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SERVICE DE LA VACCINE. — Une séance de vaccinations et de revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi, 19 octobre courant, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Coins, de deux heures à quatre heures.

ÉTAT CIVIL

DECES du 15 octobre
Mme Armande Lapiere, 49 ans, rue de Colmar, 33.
Adolphe Courty, 50 ans, rue de Barsac, 11.
Veuve Pénard, 65 ans, rue de Taulia, 63.
Louis Sabourau, 70 ans, rue Deshayes, 36.
Veuve Fourcade, 75 ans, rue de Turenne, 101.
Veuve Théze, 76 ans, rue Peyronnet, 73.
Veuve Lacouture, 79 ans, cité du Havre, 1.

CONVOIS FUNEBRES du 16 octobre

Dans les paroisses :
St-Genève : 8 h. 45, M. E. Courty, rue de Barsac, 11.
St-Croix : 8 h. 45, M. A. Mathieu, cours Saint-Jean, 14.
St-Martin : Mme veuve E. Théze, rue Peyronnet, 73. — 1 h. 45, Mme veuve Mauret, rue du Portail, 23.
St-Rémy : 8 h. 45, Mme veuve Lacouture, rue du Havre, 1.

Autres convois :
8 h. 30 : Mme Volzenlozel, rue Cassagnol, 91.
9 heures : Mme veuve Pénard, r. de Taulia, 63.
11 heures : M. Pellerault, rue de Colmar, 33.
4 heures : Mme E. Dumercq, hôpital St-André.

Teinturerie ROUCHON, Beuil. Tél. 15.10

CONVOI FUNEBRE

M. Louis Ducos, notaire à Ambarès, et ses enfants; M. M. Veron-Réville, Mme veuve Edmond Ducos, Mlle Marie Ducos, les familles Brun, Daguerre, Bourdeu, Tardan, Larrui, veuve Piot, Soulié-Limendoux, Souviron, Arles (des Basses-Pyrénées), G. Dubignon, Eyraud, veuve Cardes, Mlle Berthierotte et Lucien Rey prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Daniel DUCOS,

leur fils, frère, cousin germain, petit-neveu et cousin, qui auront lieu le mardi 17 courant en l'église d'Ambarès. Le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Départ de Bordeaux-Bastide, 9 h. 07. Retour à la Gorp, 11 h. 13. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. Il ne sera pas fait d'autres invitations. En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. Pompes funèbres générales (serv. d'Ambarès).

CONVOI FUNEBRE

M. et Mme Louis Chassaigne, née Thèze; Mme veuve Georges Thèze, MM. Henri et Louis Thèze, M. et Mme Jean Thèze et leur fille, M. André et Mlle Germaine Chassaigne, M. et Mme Terrien, leurs enfants et petits-enfants; les familles Moudet, Trézy et Pédissat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Etienne THÈZE,

leur mère, belle-mère, grand-mère, bis-aïeule, tante, grand-tante et cousine, qui auront lieu le lundi 16 courant en l'église Sainte-Croix. — On se réunira à la maison mortuaire, 73, rue Peyronnet, à neuf heures et demie, d'où le convoi funéraire partira à dix heures. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNEBRE

Les familles Lagarde, Bernardini, Marconon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme LAGARDE,

leur mère et belle-mère, qui auront lieu le lundi 16 courant, dans l'église Saint-Nicolas. — On se réunira à la maison mortuaire, 54, cours de Bayonne, à trois heures du soir, d'où le convoi funéraire partira à trois heures trente. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Georges Goubeau et leur fille, M. Pierre Nadal, 138e territorial (Maroc), et les familles Nadal et Pénaud ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve PÉNAUD, née NADAL,

leur mère, belle-mère, grand-mère, tante, belle-sœur et cousine, et les informant que la levée du corps aura lieu le lundi 16 courant, à neuf heures précises, rue de Taulia, 63. La cérémonie religieuse sera faite le même jour en l'église Saint-Pierre-de-Gauriac (Gironde), à onze heures.

AVIS DE DÉCÈS ET SERVICE FUNÈBRE

Mme G. Rousié, M. et Mme C. Rousié, Mme veuve Gautier, M. et Mme Château et leur fille, Mlle L. Gautier, C. Malhieu, les familles Sarraute et Ruzé ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Sous-lieutenant GABRIEL ROUSIÉ,

leur époux, fils, genre, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, et les informant qu'un service funéraire sera célébré à sa mémoire, le jeudi 19 octobre, à dix heures du matin, dans l'église Sainte-Eulalie.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Maurice Larrieu, Mme Isabelle Larrieu, M. Jean Larrieu, M. et Mme Emile Massart, M. et Mme Gaston Massart, M. et Mme Abel Liénard et leurs enfants, M. et Mme Robert Massart et leur fille, Mme veuve D. Larrieu, M. et Mme Gaston Massart, M. et Mme Françoise Massart et leurs enfants, M. et Mme Duprat et leur fils, Mme veuve Legendre et ses fils, les familles Mesuret, Purrey, Vasseur, Blanchon, Blandinère, Massart, Anriod et Valette (de Paris), M. et Mme Raoul Bernat remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Gaston LARRIEU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informant que la messe qui sera dite à dix heures le mardi 17 courant, dans l'église Saint-Martial sera offerte pour le repos de son âme. La famille y assistera. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS

M. et Mme L. Richaume et leurs familles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la messe de

Roland et Roger RICHAUME,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie.

REMERCIEMENTS

M. Gaston Touzet, M. André Touzet, sous-préfet d'Eprenay, 1er régiment tirailleurs tonkinois; M. Achille Chavanel, Mlle Adèle Rougé, les familles Henri Lespinaud, Paul Vizez, Louis Fabre, Georges Vizez, Morvan et Bouthier remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve J. TOUZET,

née Marie-Blanche CHAVANEL, leur mère, sœur, belle-sœur, cousine et petite-cousine, décédée à Vichy le 5 octobre, dans sa soixante-deuxième année.

MESSE

Le Comité de N.-D.-de-Salut prie ses associés, les familles en deuil, leurs amis et tous les fidèles d'assister à la messe qui sera célébrée pour

LES SOLDATS

tombés au champ d'honneur, le mardi 17 octobre, à huit heures, à la cathédrale.

ANNIVERSAIRE

Les messes qui seront dites le mardi 17 octobre, dans l'église Sainte-Eulalie seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme Yvonne CONTE,

La famille assistera à celle de dix heures.

AUX MAMANS

A l'époque actuelle, où le renchérissement de la vie se fait sérieusement sentir, pour qu'il n'ait pas recours pour l'alimentation des bébés à la Farine lactée Nestlé, d'une haute valeur nutritive, qui leur classe très favorablement au point de vue de son coût, en tenant compte que sa préparation n'exige que de l'eau. En vente dans toutes les Pharmacies, Herboristeries et bonnes Epicerie.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 15 octobre
Bureau central météorologique de Paris
Des pluies sont tombées sur le nord et l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli : 9 millimètres d'eau à Belle-Ile, 4 à Nantes et à Clerbourg, 3 à Brest, 1 à Calais et à Paris. Ce matin, le temps restait couvert, plus ou moins dans le nord et l'ouest, beau et brumeux dans l'est et le sud.

Je ne fume que le NIL

Essence de térébenthine. — Calme. — Disponible, 43 sh. 3/4; octobre, incoté; novembre décembre, 44 sh. 1/4; janvier-avril, 44 sh. 1/2. Résine. — Disponible, 21 sh. 3 d.

Chronique du Département

Bruges

VACCINATION. — Une séance publique et gratuite de vaccination aura lieu, salle des Sociétés de secours mutuels, le jeudi 19 octobre, à deux heures du soir.

Saint-Médard-en-Jalles

LES ENSEMENCEMENTS D'AUTOMNE. — Les femmes restées seules par l'absence ou la mort de leur mari ou de leurs fils qui auraient besoin de la main-d'œuvre militaire pour les semailles d'automne sont priées de se faire inscrire sans aucun retard à la mairie.

Les exploitations dont les dirigeants ou leurs ouvriers sont dans les dépôts de l'intérieur ne sont pas comprises dans cette catégorie.

La Tresne

MORT GLORIEUSE. — Marcel Massoubre, dont la famille s'était de la Corréze retirée à La Tresne, combattit depuis le début de la guerre au front, où il a été tué par une bombe ennemie. Ingénieur agronome, ses chefs militaires lui firent préparer Saint-Maixent, et c'est comme aspirant qu'il est mort glorieusement.

Beaumont

CONVOI FUNÉBRE. — Mme veuve A. Massip et ses enfants, les familles Salin, Chauvet, Escatalf, Sébilleau, Brouilland, Lieby, Dubat, Gaignoux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André DESCLAUX,

leur frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le 17 octobre, dans l'église de Castres, à neuf heures précises.

Castres

UN CADAVRE SUR LA VOIE FERREE. — Dimanche matin, on trouvait un cadavre, affreusement mutilé, sur la voie du chemin de fer de Bordeaux-Cette, au lieu dit de Naudon, à proximité du passage à niveau.

On a pu établir qu'il s'agissait d'un habitant de la localité, célibataire, âgé de quarante-quatre ans.

Cadillac-sur-Garonne

FOOTBALL ASSOCIATION. — Dimanche 8 octobre sur le terrain de la Ferrère, les jeunes de Cadillac (re équipe) ont battu la première équipe Jeanne-d'Arc de Prignac par 4 buts à 0.

Prignac

POUR NOS SOLDATS. — Le comité d'assistance des soldats de Prignac sur le front, réuni le 8 octobre, sous la présidence de Mme Lanoire, a décidé de continuer son œuvre pendant l'hiver, avec l'appui de la population.

Le comité a pu distribuer à nos chers soldats de Prignac plus de 1.000 fr. de chocolats, laines, feutres, sabots, chocolat, conserves, etc. Les lettres reçues des soldats par le comité démontrent leur reconnaissance.

Il reste en caisse 330 fr. C'est bien peu pour le moment. Aussi, l'assemblée a décidé de faire passer une liste de souscription dans toutes les familles de Prignac, par les enfants des écoles, sous la direction dévouée de nos instituteurs et institutrices.

Le comité fait en toute confiance appel au bon cœur des habitants de notre belle commune.

Lesparre

LES ALLOCATIONS. — La perception de Queyran paiera les allocations les 20, 23 et 25 octobre toute la journée.

Les samedis 28 octobre et les 3, 4, 11 et 13 novembre, à partir de deux heures de l'après-midi.

Prière d'apporter de la monnaie. POIDS ET MESURES. — Par nécessité de service, le bureau de vérification des poids

et mesures sera fermé les samedis 21, 28 octobre, 11, 18, 25 novembre.

Il sera ouvert les vendredis 3 novembre, 1er décembre, de dix heures et demie à douze heures et de treize heures à quinze heures.

Castelnau-de-Médoc

A L'HONNEUR. — M. André Audubert, agent voyer cantonal à Blanquefort, aspirant au 7e génie, est cité à l'ordre du jour du corps d'armée.

Blaye

A L'HONNEUR. — Le sergent Albert Sadiou, du 34e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la brigade.

« Excellent sous-officier, a été blessé en entraînant sa section à l'assaut. Ce brave est le gendre de M. Patouillet, directeur du « Réveil blayais ».

Libourne

Préparation militaire

Le vice-président de l'Union des Sociétés de gymnastique et de préparation militaire de l'arrondissement de Libourne, informe les présidents de ces Sociétés que M. le Ministre de la guerre a créé un centre d'instruction à Mont-de-Marsan.

Il commencera à fonctionner le 23 octobre. Les professeurs et moniteurs qui désirent aller à un stage doivent faire leur demande avant le 15 octobre. En l'adressant, avec leur nom, prénoms et qualités, à M. Treignac, rue Etienne-Sabatier, à Libourne.

Le Conseil d'administration de la Société « Nous sommes Prêts » informe les jeunes gens des classes 1918-19-20 que l'ouverture de son 14e concours aura lieu dimanche 15 octobre, à son local de l'Athénée, à neuf heures du matin.

Au moment où la préparation militaire va être rendue obligatoire, tous les jeunes gens ont le devoir de se faire inscrire sans retard. Ils trouveront à la Société « Nous sommes Prêts » des instructeurs compétents et dévoués qui, comme par le passé, suivront exactement les méthodes et le programme du ministère de la guerre.

Il est bon de rappeler que le dernier cours s'est terminé avec la remise au brevet d'aptitude militaire de 9 élèves reçus avec félicitations sur leur parafait état d'entraînement.

Depuis la guerre, la Société a donné à l'armée 135 élèves, brevetés, engagés ou appelés. Les jeunes gens des communes voisines qui reçoivent l'instruction de la Société doivent se faire inscrire à Vayres, chez M. Lacour, maître de Vayres; à Arveyres, chez M. Moulin fils; à Gèniassac, chez M. Castaing.

La première réunion aura lieu à la mairie d'Arveyres, le dimanche 22 octobre, à neuf heures du matin.

A L'HONNEUR. — L'adjudant Jean Durand, mort au champ d'honneur, avait obtenu deux citations suivantes : 1. A l'ordre du régiment : « Chef de section d'une bravoure et d'une énergie sans nom, entraînant d'un façon remarquable sa section à l'assaut d'une position ennemie fortement occupée. »

2. A l'ordre du corps d'armée : « Sous-officier plein de mérite. A trouvé une mort glorieuse en entraînant sa section à l'attaque. Atteint mortellement, a crié : « En avant ! Vive la France ! »

Sainte-Foy-la-Grande

ECOLE SUPERIEURE DE FILLES. — Miles Ballet et Pons, élèves de notre école supérieure, sont reçues au brevet élémentaire. Mile Coudournou est admissible au brevet supérieur.

MARCHE du 14 octobre. — Cours pratiqués : Poullets, de 6 fr. à 11 fr. la paire; poires, 10 fr.; canards, 9 fr. à 10 fr.; dindes, 8 à 9 fr.; pigeons, 2 fr. 50 à 4 fr.; dindes, 20 fr. à 22 fr. Ceufs, 2 fr. 25 à 2 fr. 35 la douzaine.

Lapins, de 1 fr. 50 à 6 fr. la pièce. Lard, 4 fr. 30; graisses, 4 fr. 40; jambons, 4 fr. 80; le tout le kilo. Pêches, 1 fr. 20 à 1 fr. 50; poires, 0 fr. 90 à 1 fr.; le tout la douzaine.

Haricots à écosser, 0 fr. 25 à 0 fr. 30; tomates, 0 fr. 10; le tout le demi-kilo. Raisins, 0 fr. 25 à 0 fr. 40 le demi-kilo. Châtaignes, 0 fr. 75 à 1 fr.; noix, 1 fr.; le tout les trois litres.

Seigle, 30 fr.; fourrage, 40 fr.; pommes de terre, 12 fr.; le tout l'hectolitre. Châtaignes à l'hectolitre, 26 à 30 fr.

Porcelets, de 45 à 85 fr.; nourralins, de 90 à 230 fr.; le tout la pièce.

La Réole

MARCHE. — Mals, 30 fr. 50 l'hectolitre; pommes de terre, 12 fr.

Graisse, 3 fr. 80; jambon, 5 fr.; jambon coquille, 4 fr. le tout le kilo. Ceufs, 2 fr. 40 la douzaine.

Poullets, 6 fr. 75 à 7 fr.; canards communs, 9 à 10 fr., le tout la paire.

Fontet

INCENDIE. — Vendredi matin, vers neuf heures, un incendie s'est déclaré au lieu dit Plantier, dans un bâtiment servant de grange attenante à une habitation, le tout appartenant à Mlle Labuzan et à son beau-frère M. Cailheton. En peu de temps, le feu prit des proportions très grandes; les métayers étant occupés dans leurs terres, les secours intervinrent trop tard pour arrêter le feu.

Tout fut brûlé de même que le cheptel de l'une des métairies, composé de huit têtes de bétail. Seuls les séchoirs à tabac et le chat ont pu être préservés.

Les pertes sont évaluées à 50.000 fr. Il y a assurance.

Bazas

ACCIDENTS. — Le jeune Albert Estang, âgé de treize ans, descendant à bicyclette la côte de la Magine, alla donner contre un arbre en voulant éviter une charrette. M. le docteur Séguinard a constaté une fracture du poignet droit.

— La demoiselle Mirambet, de Cudos, âgée de quinze ans, montant sur un tombereau en marche, est tombée et s'est fracturée la clavicule droite; en outre, une roue est passée sur son pied droit.

Chronique Régionale

Les familles Dubroca et Gounouilhout, dans l'impossibilité de se faire entendre, en raison des circonstances, répondent aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, prient chacun de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

DORDOGNE

BERGERAC

LES ALLOCATIONS. — En octobre, les secours de guerre seront payés de 9 heures à 11 heures, et de 1 heure à 3 heures : A la mairie de Bergerac, pour les numéros 1 à 500, le 23 octobre.

A la recette des finances, rue Vidal, pour les numéros 501 à 1.400, le 19 octobre; pour les numéros 1.401 à 2.000, le 20 octobre; pour les numéros 2.001 et au-dessus, le 23 octobre.

Les bénéficiaires devront avoir l'appoint de 5 fr. de monnaie.

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance du 11 octobre. — M. le Maire préside.

Pour le local destiné aux bouilleurs de cru, le conseil municipal choisit le terrain de Pi-quecailloux.

Une somme de 800 francs, montant du traitement du cantonnier Rousseau, démissionnaire, sera employée à l'entretien des rues de la ville.

A l'unanimité des membres présents, une somme de 1.500 francs est votée en faveur du comité Bergeracais des réfugiés belges et des pays envahis de la France.

Par lettre, M. le Préfet de la Dordogne signale que l'école de Saint-Puy-de-Vignes, dont les charges incombent à Bergerac, Maurens et Ginestet, a été transférée par le maire de la commune de Ginestet dans un local qui ne remplit pas de l'avis de l'inspection académique toutes les conditions voulues. M. le Préfet met le conseil en demeure de fournir un local dont les satisfactions voulues, à défaut de quoi il y serait procédé d'office.

Le Conseil renvoie aux commissions réunies des travaux publics et de l'instruction publique.

Le propriétaire de l'immeuble où est installé l'hôtel du Pont, M. Devos, indique que cet immeuble sera vacant le 1er janvier; il le propose à la ville pour le casernement des sapeurs pompiers et le logement du matériel.

Le Conseil est d'avis d'ajourner cette affaire. Au nom de la commission des travaux publics, M. Goubaud donne lecture d'un rapport sur les travaux faits à Caville et dont le devis a été dépassé.

Le Conseil approuve le rapport et vote la somme de dépenses supplémentaires. La séance est levée.

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées à :

Horace Guinot, du 108e d'infanterie : « Soldat courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat. Impotence fonctionnelle de la main et de l'avant-bras droits. »

Charles Graffelle, du 108e : « Très bon soldat. A été atteint de trois blessures graves à son poste en première ligne. Impotence fonctionnelle de la main gauche. »

PROMOTION. — Le sous-lieutenant Edmond Lassus, 76e de ligne, a été promu lieutenant sur le champ de bataille et nommé commandant d'une compagnie de mitrailleuses. Trois fois blessé dans différents combats, il a toujours refusé de se faire évacuer. La famille de ce brave habite la commune de Cours-de-Piles.

CITATION. — Est cité à l'ordre du régiment, le canonnier Gustave Sirey, de Villefranche-Longchapt : « Blessé grièvement en même temps que plusieurs camarades, n'a voulu être soigné qu'après qu'on eut secouru les autres blessés et a aidé lui-même au sauvetage. »

Théâtre. — Mercredi 18 octobre sera donnée, au théâtre de notre ville, par la tournée Edmond Souché, « Plus que Reine », de Emile Bergerat, l'immense succès de la Porte-Saint-Martin.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 15 octobre

Montés en rade : Horacio, st. esp., c. X., d'Angleterre. Dier, st. suéd., c. X., de dito. Bell, st. norv., c. X., de dito. Martinique, st. fr., c. Rollin, de Casablanca.

BASSESIN, 15 octobre Narowdaie, st. ang., c. X. Renée-Marthe, st. fr., c. X., d'Angleterre. Peniston, st. ang., c. X., d'Amérique.

BLAYE, 15 octobre Mouillés sur rade : Silvershell, st. am., c. X., de New-York (avec pétrole). Brél, st. norv., c. X., d'Angleterre.

PAULLAC, 15 octobre Monte : Insulano, st. port., c. X., d'Angleterre.

Aux appointements : Duquesne, tr.-m. fr., c. X. Hildavell, st. ang., c. X. City-of-Stockholm, st. ang., c. X., de Londres. City-of-Toronto, tr.-m. fr., c. X., d'Australie. Suffolk-Coast, st. ang., c. X., de Londres. Saint-André, st. fr., c. X., de New-York.

Rade de montée : La-Touraine, tr.-m. fr., c. X. Jeannette, tr.-m. fr., c. X. Lauriston, 4-m. norv., c. X., de Taltal. Quebracho, st. am., c. X., de New-York. Mary, st. norv., c. X., d'Angleterre. Algeriana, st. argent., c. X., du Canada. Djerw, st. norv., c. X., de Newport. Echanga, st. esp., c. X., d'Espagne. Camino, st. dan., c. X. San-José, st. esp., c. X. Lincoln, nav. russe, c. X.

Bil, st. norv., c. X. Kronprinz-Friedrich, st. dan., c. X. Juno, st. norv., c. X., d'Angleterre. Léon-Blum, st. fr., c. X., d'Australie. City-of-Cork, st. ang., c. X., d'Amérique.

Le Directeur : Marcel GOUNOULHOU. Le Gérant : Georges BOUCHON.

« La Guerre aérienne »

Brindejonc des Moulinais, le hardi pilote mort accidentellement à Verdun, avait joué un rôle très important au début des hostilités. La lecture de son « Carnet de Guerre », que publiera « La Guerre aérienne illustrée », est passionnante comme la lecture d'un roman d'aventures.

« La Guerre aérienne illustrée » paraîtra tous les jeudis, à partir du 26 octobre (50 centimes le numéro).

Pour le 2° Emprunt de la Défense nationale

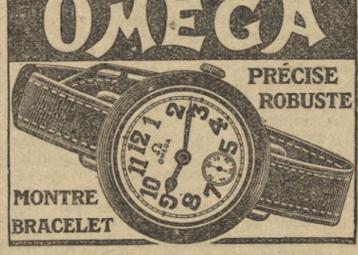
Pour donner aux souscripteurs le plus de facilités possibles en vue de leur participation à l'Emprunt, le département des finances a apporté dans les conditions d'émission nombre de simplifications qui sont très favorablement accueillies, soit qu'elles aient pour but d'éviter au public une perte inutile de temps, soit qu'elles portent sur l'anonymat, que, pour des raisons variées, nombre de bons Français désirent conserver.

La délivrance des certificats provisoires du Trésor, munis des quatre premiers coupons, à la place des récépissés de souscription remis au premier Emprunt, et qui nécessitent ensuite l'accomplissement des formalités et de multiples échanges, a lieu immédiatement.

Grâce à ce nouveau mode de procéder, en échange de l'argent, des Bons ou des Obligations, on remet au souscripteur un titre provisoire au porteur.

Le souscripteur peut donc, à son gré, faire inscrire l'opération à son nom ou gaser un anonyme, que les intermédiaires sont tenus de respecter. Dans cette grande manifestation de solidarité nationale qu'est l'Emprunt, il convient que tous aient la possibilité de prendre rang et que personne ne puisse invoquer de raison valable de se dérober au devoir qui s'impose impérieusement à tous les Français.

Demandez MONTRES, BIJOUX PENDULES, ORFÈVRES, à G. TRIBAUDEAU, 141, rue de la République, BORDEAUX. Prix principal à BESANCON. Sixième Prix, 25 Médailles d'Or Concours de l'Observatoire. Primo à tout achat. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.



SPECTACLES LUNDI 16 OCTOBRE THEATRE-FRANCAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma. ALHAMBRA-ARTISTIC-CINEMA. — A 8 h. 30 : Cinéma. Imprimerie GOUNOULHOU, rue Guiraude, 11. Bordeaux. Machines rotatives Marinoni.

MAISON J. MAURIN

HUIT MAISONS DE VENTE A BORDEAUX Café EXCELS, 2 fr. le demi-kilo (toujours bon marché)

Vente aux Enchères publiques en l'étude de Me MOTELAY, notaire, 510, rue de Bordeaux, cours du XXX-Juillet, n° 8.

Le lundi 23 octobre 1916, à 14 heures, « DU CABAL », de l'ancienne maison « Duran et Chancel », à Bordeaux, comprenant : clientèle, achalandage, pas de porte et dénomination d'ancienne maison Duran et Chancel, le tout ayant été exploité par la Société de commerce Ducs, Sabourin et Cie, en liquidation.

Mise à prix : 1.500 fr. S'adresser pour renseignements à l'étude de Me Motelay.

Vritable occ. a sais., mach. à écrire visible, tabul. bicolor, petit prix, 52, allées de Tourny.

POILS ou duvets du visage et du corps disparaissent pour toujours par le merveilleux Crème des Mauresques, 450. NICOLAÏDIS, chimiste, à Rache-court, p. Chevillon (Hte-Marne).

STENO par Correspondance en 12 leçons à 90 francs. Résultats garantis. Brochure et 4e leçon 0/75 SOCIÉTÉ STENOGRAPHIQUE DE BORDEAUX, 15, rue Prévost.

MALADIES INTIMES

T. les jours 9 à 12 et 3 à 6 h. dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discretion. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

66 rue VIN NOUVEAU 66 rue VINICOLE NOUVELLE 27, r. Peyronnet 27, r. Peyronnet

VIN NOUVEAU 98, quai de Paludate, Bordeaux. Vins vieux en bouteilles rouges et bl. à v. en gros, cru classé.

Barriques châl bon état à vendre. Prix avant. 7, q. Bacalan. Demi-muids à vendre chez M. Doriet, à Podensac (Gironde).

Barriques neuves 1re qual. Bonnes conditions. Ecrire PASTOR, Agence Havas.

Suis acheteur de tout. Bouteilles bordelaises, champagne et autres, vieux vins, etc. JEAN, 137, rue du Tondu, Bdx.

ON ACHÈTE bonhommes avec ou sans paniers, 8 bis, chemin de la Sauve, Bordeaux-Bastide.

CAPITAUX

Sociétés anonymes anglaises toutes affaires prospères. Aucun paiement d'avance. Ecrire Abonné 188, poste Colbert, Marseille.

LES OCCASIONS en machines à l'écriture de toutes marques de l'Inter-Office, 52, all. de Tourny, valent de l'Or. Grand choix Underwood, Remington, Smith, etc.

Chambre confortable pour pied-à-terre dans maison particulière, plein centre. — Ecrire Durand, Agence Havas Bordeaux.

FONDERIES TINARRAGE, M. de-Marsan, dem. forgerons, serruriers, tourneurs civils. — Ecrire avec exigences.

MARIAGE. M. 47 a., veuf, distingué bon situat., dés. union av. pers. de 35 à 40 a. Discretion.rien d. ag. Ec. Berck, Ag. Havas.

SAVON

blanc de Marseille par caisse de 50 k., 40 fr.; de 100 k., 78 fr., franco votre gare cont. mand. poste ou rembour. 0 fr. 60 en plus pour frais retour argent. SAVONNERIE PRO-EN-CALE, à Marseille-Saint-Just.

SOMMES ACHETEURS courbes de chêne, très pressé. Faire offres Despouff, 67, boulevard d'Asnières, 67, Neuilly-sur-Seine.

Mariage. Mons. 33 ans, revenus 3.000, désir. épouser veuve ou demoiselle situat. en rapport. Très sérieux. Ecr. Auray, Havas.

Peintres-Vitriers manœuvres peintres demandés. S'adr. 156 bis, rue du Tondu, Bordx, de midi à deux heures.

FERRIÈRE connaissant parge porcs et volailles demandé. Certificats exigés. — Ecrire à Mme DARCY, au château de Bétois, par Sorbets (Gers).

J'ACHÈTE comptant TITRES cotés ou non. — Prêts tous sur titres. ALPHA Prêts hypothécaires. 24, rue Tanneau, Bordeaux.

606 VOIES URINAIRES

— La SYPHILIS ne guérit qu'avec les injections de 606 (Guerlain contrôlé) (analyse de Sang (Réaction de Wassermann), Clinique Wassermann, r. Vial-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

ENTRAINEUR célibataire, actif, sérieux participant à l'élevage, et à l'entraînement des chevaux de course dans de bonnes conditions. Ecrire avec détails à M. GOLLLET, poste restante, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

ON dem. jeune homme pour ON bureau et courses douane. Ecrire : Industrie, Ag. Havas.

Bonne cuisinière avec sér. réf. demandé 16, r. Cx-de-Seguy.

Menuisiers, forgerons, limeurs demandé par Bergeon-Descolins.

A louer, bel appart 7 pièces grandes et claires eau et gaz. Rue Honoré-Tessier, 21, Bordx. Professeur latin, franç., grec & dialecte d'Aquitaine (au 1er) JE NE FUME QUE LE NIL

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 15 octobre

(139)

Haine Eternelle

Par Charles MÉROUVEL

TROISIÈME PARTIE

La Guerre infâme

Un combat entre eux était imminent. Une surprise plutôt, il l'avait préparée et se croyait certain du succès.

Il voulait porter à la malheureuse femme un coup terrible, par un mensonge qui — il le croyait fermement — serait la vérité du lendemain.

Pour lui, la guerre était un duel à mort avec le rival heureux qui se trouvait dans les rangs ennemis.

— Les instants sont précieux, dit-il, moi aussi, je suis exposé au danger... Ici, je pourrais être surpris. Ta vue troublante, ton regard qui m'effleurent, m'ont fait oublier le but de ce périlleux voyage. Puisque tu l'aimes tant... commande les habits de deuil, et verse toutes les larmes de tes yeux...

— Que voulez-vous dire?... s'écria Frédéric.

— Ce que j'ai dit : rien de plus. — Est-il donc mort?... Il ne répondit que par un rire menaçant et cruel.

Il lâcha le bras qu'il avait presque brisé dans ses mains, les appuya sur les épaules de Frédéric, et ses yeux dans ses yeux, il lui dit :

— Et maintenant, adieu, ou plutôt non... au revoir !... Le temps te portera conseil... Elle s'affaissa sur un siège, tandis qu'il s'éloignait et refermait la porte derrière lui comme il l'avait ouverte, sans bruit.

Alors, prête à défailir, le cœur brisé, étouffant dans cette chambre fatale, elle ouvrit la fenêtre et respira longuement l'air humide de la nuit.

Dans le lointain, il lui sembla entendre le galop d'un cheval qui s'éloignait à toute vitesse et elle soupira d'une voix éteinte :

— Maintenant, je n'ai plus qu'à mourir ! Le cavalier qui s'enfuyait dans les ténèbres se disait de son côté :

— Ce qui n'est pas vrai encore, le sera dans quelques heures. On frappa doucement à la porte de la chambre.

Frédéric, accoudée à l'appui de sa fenêtre, entendit à peine et ne se retourna même pas.

La porte s'ouvrit cependant. C'était Palmyre qui entra.

Alors, sa maîtresse se redressa. — Madame va prendre froid, dit-elle; les soirées deviennent fraîches.

Et comme elle écartait Frédéric pour fermer la croisée, elle s'écria :

— Oh ! comme Madame est pâle ! — Palmire, dit la jeune femme sans aucune irritation apparente, n'avez-vous pas eu connaissance de quelques visites à mon appartement de l'avenue d'Iéna ?

— Des visites, il en est venu souvent. Vous aviez des amis, M. le capitaine Fresnoy, le colonel Benin...

— Elle réfléchit et ajouta : — L'autre capitaine... Boussard; celui-là est venu un jour avec un de ses amis que je ne connais pas et qui désirait vous être présenté... Ils sont entrés dans le petit salon de Madame...

— Vous n'avez rien remarqué ? — Ma foi, non. Et se repentant :

— Ah ! si. L'ami du capitaine a pris le couteau à papier de Madame et l'a tiré de sa gaine... Il l'admira et l'a déclaré très joli.

— Palmire affirma : — La vérité est qu'il ne se trompait pas... la femme a un chic...